

OMBUDSMAN ONTARIO

SOMMAIRE

Le rôle et les responsabilités de l'ombudsman sont définis dans la *Loi sur l'ombudsman*.

L'ombudsman règle, après enquête, les plaintes concernant le gouvernement provincial, ses organismes, conseils, commissions et tribunaux, et recommande les mesures correctrices à prendre dans les cas où il est déterminé que la plainte est fondée. N'importe qui peut porter plainte. De plus, l'ombudsman peut, de son propre chef, entreprendre une enquête lorsqu'une mesure, prise ou omise par un agent du gouvernement, ou encore une décision ou une recommandation, est jugée injuste, déraisonnable ou arbitraire.

L'ombudsman est un fonctionnaire de l'Assemblée législative indépendant des partis politiques et de l'administration publique. L'ombudsman remet tous les ans un rapport à l'Assemblée législative et peut aussi, le cas échéant, soumettre des rapports spéciaux. Les services d'Ombudsman Ontario sont offerts dans l'ensemble de la province, des numéros de téléphone sans frais sont mis à la disposition du public et les services de communications générales sont conçus pour renseigner le public sur les services de l'ombudsman, l'accent étant mis sur les segments du public les moins susceptibles de connaître l'existence de ces services. Tous les services sont gratuits et la confidentialité est assurée.

Prévisions 2004-2005 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Variation par rapport à 2003-2004	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Dépenses réelles 2002-2003 - Compt. caisse
\$		\$	\$	\$
FONCTIONNEMENT				
8 931 600	Programme - Ombudsman Ontario	-	8 931 600	8 488 475
8 931 600	Total - Fonctionnement	-	8 931 600	8 488 475
-	Moins : Mandats spéciaux	(5 100 000)	5 100 000	-
8 931 600	TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT	5 100 000	3 831 600	8 488 475
8 931 600	Total - Fonctionnement	-	8 931 600	
8 931 600	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS	-	8 931 600	

RAPPROCHEMENT AVEC LES DONNÉES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

DÉTAILS	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Dépenses réelles 2002-2003 - Compt. caisse
FONCTIONNEMENT	\$	\$
1. Données publiées antérieurement		
1.1 Budget des dépenses 2004-2005	9 024 600	
2. Modification comptable		
2.1 Redressements de comptabilité d'exercice	(93 000)	
	8 931 600	0

OMBUDSMAN ONTARIO

SOMMAIRE

Prévisions 2004-2005 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Variation par rapport à 2003-2004	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Dépenses réelles 2002-2003 - Compt. caisse
\$		\$	\$	\$
FONCTIONNEMENT				
Actif				
1 000	Programme - Ombudsman Ontario	-	1 000	-
1 000	Total - Actif	-	1 000	-
1 000	< TOTAL À VOTER - ACTIF	-	1 000	-

RAPPROCHEMENT AVEC LES DONNÉES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

DÉTAILS	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Dépenses réelles 2002-2003 - Compt. caisse
	\$	\$
FONCTIONNEMENT - Actif		
1. Modification comptable		
1.1 Redressements de comptabilité d'exercice	1 000	
	1 000	0

OMBUDSMAN ONTARIO

SOMMAIRE

Prévisions 2004-2005 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Variation par rapport à 2003-2004	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Dépenses réelles 2002-2003 - Compt. caisse
\$		\$	\$	\$
IMMOBILISATIONS				
332 100	Programme - Ombudsman Ontario	-	332 100	-
332 100	Total - Immobilisations	-	332 100	-
332 100	< TOTAL À VOTER - IMMOBILISATIONS	-	332 100	-
332 100	Total - Immobilisations	-	332 100	
332 100	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS	-	332 100	

RAPPROCHEMENT AVEC LES DONNÉES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

DÉTAILS	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Dépenses réelles 2002-2003 - Compt. caisse
IMMOBILISATIONS	\$	\$
1. Modification comptable		
1.1 Redressements de comptabilité d'exercice	332 100	
	332 100	0

OMBUDSMAN ONTARIO

PROGRAMME - OMBUDSMAN ONTARIO :

Le rôle et les responsabilités de l'ombudsman sont définis dans la *Loi sur l'ombudsman*. L'ombudsman règle, après enquête, les plaintes concernant le gouvernement provincial, ses organismes, conseils, commissions et tribunaux, et recommande les mesures correctrices à prendre dans les cas où il est déterminé que la plainte est fondée. N'importe qui peut porter plainte. De plus, l'ombudsman peut, de son propre chef, entreprendre une enquête lorsqu'une mesure, prise ou omise par un agent du gouvernement, ou encore une décision ou une recommandation, est jugée injuste, déraisonnable ou arbitraire.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2004-2005 - Compt. exerc.	CRÉDIT ET POSTES	Variation par rapport à 2003-2004	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Dépenses réelles 2002-2003 - Compt. caisse
	\$		\$	\$	\$
2301		PROGRAMME - OMBUDSMAN ONTARIO			
FUNCTIONNEMENT					
1	8 931 600	Ombudsman	-	8 931 600	8 488 475
	8 931 600	Total - Fonctionnement	-	8 931 600	8 488 475
	-	Moins : Mandats spéciaux	(5 100 000)	5 100 000	-
	<u>8 931 600</u>	Montant à voter	<u>5 100 000</u>	<u>3 831 600</u>	<u>8 488 475</u>
Actif					
2	1 000	Ombudsman	-	1 000	-
	1 000	Total - Actif	-	1 000	-
	<u>1 000</u>	Montant à voter	<u>-</u>	<u>1 000</u>	<u>-</u>
IMMOBILISATIONS					
3	332 100	Ombudsman	-	332 100	-
	332 100	Total - Immobilisations	-	332 100	-
	<u>332 100</u>	Montant à voter	<u>-</u>	<u>332 100</u>	<u>-</u>

- NOTES -

OMBUDSMAN ONTARIO

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

Ombudsman (2301-1)	\$
Traitements et salaires	5 462 200
Avantages sociaux	1 213 500
Transports et communications	561 600
Services	1 527 700
Fournitures et matériel	166 600
	<u>8 931 600</u>
Total (Fonctionnement) - Programme - Ombudsman Ontario	<u>8 931 600</u>

Actif

Ombudsman (2301-2)	\$
Dépôts et charges payées d'avance	1 000
	<u>1 000</u>
Total (Actif) - Programme - Ombudsman Ontario	<u>1 000</u>

IMMOBILISATIONS

Ombudsman (2301-3)	\$
Fournitures et matériel	332 100
	<u>332 100</u>
Total (Immobilisations) - Programme - Ombudsman Ontario	<u>332 100</u>

